

# Réponses

du Citoyen Magnenet  
Instituteur de Romainmôtier  
aux questions relatives à l'état  
des écoles dud. Romainmôtier

Du 20. Mars 1799

( 1 )

## QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque  
Commune.

I.

### RAPPORTS LOCAUX.

1°. N<sup>OM</sup> de l'endroit où est située l'école?

*W. Contoberand.*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

*Un village*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

*Une commune proprement dite.*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

*Paroisse d'Orbe, agence de W. Contoberand.*

d. District, *Orbe.*

e. Canton *Séman.*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*107  
N. 53*

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms. Orbe, Valleyres, la Russille, Serges, l'Abergement, les Clées, Rances, Liquevillers.

b. Leurs distances réciproques. Orbe? demi lieue; Valleyres? demi lieue; la Russille? demi lieue; Serges? demi lieue; l'Abergement? trois quart de lieue; les Clées? une lieue; Rances? une lieue; Liquevillers? une lieue.

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école? lecture, Religion, Ecriture, Orthographe, Arithmétique, & le chant des psaumes.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? Toute l'année

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? Grammaire, Catechisme d'Orterwald, & Rances.

8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés? Il est tenu d'observer les articles cy dessus.

9°. Durée de l'école chaque jour? 3 heures le matin & autant l'après midi en hiver, en outre la veillée de 6 à 9 depuis le 1<sup>er</sup> Xbre jusqu'à Pâques, en été on ne peut pas déterminer.

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? Non.

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs. — 1.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? la commune nomme deux sujets après l'examen fait par les Pastors sur ces deux sujets le cy devant Seigneur Baillif obéissant.

b. D'où est-il? de Montberand.

c. Son nom Louis Abram

( 3 )

d. Son âge. 23 ans.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? La femme en déjà un enfant.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? Depuis 5 ans.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? à Esch, piteux deux ans régent.

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? Il est sous agent National.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? 30

a. En hiver, } foit garçons ou filles. 30  
b. En été, } 10 } Garçons ou filles.

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? Chaque enfant paye à la commune dès l'âge de 8 ans, un quartier de graine mêlée & 12 bacons chaque année.

15°. Bâtiment de l'école. le Bâtiment de commune, où le Régent tient son école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? Neuf.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? Il y a une chambre en la Maison commune, pour l'école & le Régent, une cuisine, petite chambre à reservoir & un Galléaz.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. la commune à qui le dit Bâtiment appartient.

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? *En argent 68 £, en graine 40 quarterons, moitié bled & moitié méteil & 6 quarterons de bled pour les jésuites, le tout mesure d'Orbe qui revient à celle de Berne, 6 charas de bois de daille condues devant la Maison. Pour conduire l'horloge & sonner midi 16 £.*

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales? *La commune fait la pension, au moyen de 16 £ quelle retire de la bourse des pauvres, & d'après ce que les Paroissiens lui payent.*
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds? *Un petit jardin que le recteur poss. est à la commune*
- h. Ou d'autres capitaux quelconques? *Elle a reçu une seule fois 200 £ du cy devant Gouvernement*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Je suis très sensible aux soins & aux peines que vous prenez pour améliorer les écoles, & souhaite que vos vœux soient remplis. Je fais au ciel les vœux les plus sincères pour toute la République et pour ceux qui en tiennent ses rênes.*

*Salut et Respect.*  
*Louis Abram, Instituteur*  
*ce 9<sup>me</sup> Mars 1799*

Mont d'Or

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

*Bremier*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

*Un village seulement*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

*Le village de Bremier forme la commune*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

*Paroisse de Rommainmotier éloignée d'une demi-heure  
Agence de Bremier*

d. District

*D'Orbe*

e. Canton

*Du Lemane*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

*Il n'y a que le village qui se voit en s'éloignant cinq minutes en tout sens*

( Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

*Comme à l'article précédent*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*109  
N. 54*